

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 22 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux du mois de mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de BASSENS, convoqué par le Maire le 16 mars 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. TURON, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. TURON, Maire, M. BOUC, Mmes PRIOL, MAESTRO, M. THOMAS, Mme BOIS, Mrs GILLET, Mme FARCY, M. PERRE, Adjoint, Mme PERET, Mrs FORSANS, ROUX, Mmes NOEL, CAYN, LACONDEMINE, Mrs GEORGES, ERB, BONIN, MAESTRO, RUBIO, Mmes ROBERT, DI VENTURA, M. OSCISLAWSKI, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

Mme PUTZ à Mme BOIS - le 18 Mars 2016

Mme SOULEYREAU à M. RUBIO - le 21 Mars 2016

M. JEANNETEAU à M. OSCISLAWSKI - le 20 Mars 2016

Mme DUMOULIN à Mme DI VENTURA - le 18 Mars 2016

Mme GUY à M. PERRE - le 21 Mars 2016

M. GAUDEL à M. BOUC - le 22 Mars 2016

Le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance** : M. GEORGES.

Conseillers en exercice : 29

Conseillers présents : 23

Conseillers représentés : 6

Suffrages exprimés : 29

Point 16 - Schéma directeur du Projet Numérique de Territoire (2016-2020)

M. RUBIO, rapporteur, expose que le Projet Numérique de Territoire, désormais finalisé, est entré dans une phase opérationnelle. Ainsi, le 25 novembre 2015, une séance des commissions réunies s'est tenue afin de présenter une synthèse des réunions élus/techniciens (organisées durant le premier semestre 2015), et d'échanger sur des propositions en vue d'élaborer un schéma directeur numérique pour la période 2016-2020.

De mars à juillet 2015, des entretiens ont été menés avec les élus et techniciens pour chaque axe du PNT (culture, vie associative et sportive, démocratie participative, éducation-enfance-jeunesse, finances et marchés publics, communication interne et externe, solidarité-social, affaires générales, cadre de vie, infrastructures et urbanisme, ressources humaines et secrétariat général).

Les réunions avec les élus et techniciens ont ainsi permis de définir des propositions de déploiement du numérique, dans différents secteurs, au regard des axes prioritaires (axes définis par l'équipe projet du PNT et validés préalablement en CA).

Les axes prioritaires dans le champ numérique sont :

- la gestion électronique des données et l'archivage numérique (accès facilité aux documents),
- le numérique à l'école (équipements...),
- le service aux habitants (pour l'utilisation du numérique),
- la relation entre les services et les citoyens,
- la couverture numérique.

Responsable de service : 

Directeur Général : 

Directeur de Cabinet : 

Le schéma directeur du PNT 2016-2020 (approuvé en séance des commissions réunies) est le suivant :

2016-2020 : un fil rouge...

- Poursuite du déploiement de l'équipement numérique des écoles et pour toutes les structures municipales.

2016 : la relation «citoyen» et l'amélioration des procédures internes

- Mise en place de «l'Espace Citoyen» (remplacement de l'Espace Famille),
- Acquisition d'un nouveau logiciel pour la gestion du courrier et des délibérations du Conseil municipal,
- Développement des diverses ressources numériques en ligne.

2017 : le numérique au service de la démocratie participative

- Déploiement d'outils numériques dans le champ de la démocratie participative (relais citoyens...)
- Intranet collectivité...

2018 : le numérique et la vie associative

- Déploiement d'outils numériques pour les associations selon les besoins (portail, sites Internet...)

2019 : un renforcement de la dématérialisation

- Poursuite de la démarche de dématérialisation dans les différents secteurs (procédures internes et externes, mise en place d'installations de type visioconférence, etc.)

M.RUBIO propose d'approuver le Projet Numérique de Territoire (2016-2020).

Le Conseil Municipal,



Après avoir délibéré,

Vu le projet qui lui est soumis,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE le schéma directeur du Projet Numérique de Territoire pour la période 2016-2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

 Le Maire,

Jean-Pierre TURON